
PLAN DE COURS
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Sigle : SOC-8235 **Groupe :** 10
Titre : Théories en sociologie économique
Session : Automne 2021
Enseignant : Jean-Marc Fontan

Téléphone : 514-987-3000 poste : 0240#
Bureau : A-5276 – Pavillon Hubert-Aquin
Courriel : Fontan.jean-marc@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

Théories en sociologie économique : SOC 8235-10

Descripteur

Dans une perspective épistémologique, analyse de l'émergence, du développement et du renouveau de la pensée sociologique portant sur l'interprétation et la compréhension du rapport « économie et société ».

Regard critique sur les différents paradigmes, écoles de pensée et concepts clés mis en scène pour expliquer, à partir d'un regard sociologique, des phénomènes sociaux à vocation économique.

Objectif du séminaire

Le séminaire a pour objet principal de développer, de compléter ou d'approfondir vos connaissances sur les théories de la sociologie économique.

Cet objectif sera atteint à l'aide d'une pédagogie de travail de type séminaire.

Plan de travail

- **13 Septembre** : Plan de cours / Entente d'évaluation / Posture d'enseignement / Éléments conceptuels clés.
 - Syllabus.
 - Entente d'évaluation.
 - Posture de l'enseignant.
 - De la subsistance à l'économie, une métamorphose de pratiques et de savoirs riche en enseignements.
 - Regard sur des théories socioéconomiques porteuses à l'aune d'une transition sociale et écologique.
 - Définitions de l'économie et Grille de lecture des textes
- **20 Septembre** : Les fondements du matérialisme dialectique et proposition de théorisation de la transition sociétale.
 - Friedrich Engels et le matérialisme historique comme posture analytique
 - Maurice Godelier : *Théorie de la transition chez Marx*.
 - Jean-Marc Fontan et Juan-Luis Klein : *L'Éveil, Manifeste pour un horizon émancipateur et un nouvel ordre civilisationnel*.
 - Thème de discussion : La transition sociale et écologie à la lumière des réflexions de Friedrich Engels, de Maurice Godelier et au prisme de la proposition de Jean-Marc Fontan et Juan-Luis Klein.
- **27 Septembre** : Trois postures théoriques pour étudier le déploiement matriciel de la modernité.
 - *Adam Smith* : éthique personnaliste et centralité institutionnelle de l'économie – le **Marché** vecteur de bonheur et de paix sociale.

-
- *Georg Wilhelm Friedrich Hegel* et la centralité du politique : **l'État**, institution ensemblier de régulation et contrepoids au « tout au Marché ».
 - *Alexis de Tocqueville* : démocratie et droit d'association, la **Société civile**, un espace de production du vivre ensemble complémentaire à l'État et au Marché.
 - *Lecture commentée 1* :
 - Emmanuel d'Hombres : *Le solidarisme, de la théorie scientifique au programme de gouvernement*
 - Thème de discussion : Les dimensions naturelles et culturelles du solidarisme & bienfondé de la tripartition du sociétal en trois grands champs institutionnels.
 - **4 Octobre** : L'épistémè moderne, tension entre les voies socialiste et libérale.
 - *Claude de St-Simon, Charles Fourier, Robert Owen et William Thompson* : Face à l'Ancien Régime, réformisme libéral et utopisme socialiste.
 - *Lecture commentée 2*
 - Vijayendra Kasturi Ranga Varadaraja **Rao** : *Quelques réflexions sur l'utopie économique*
 - Thème de discussion : Convergences et divergences entre l'utopie issue de la critique économique libérale et l'utopie issue du socialisme utopique
 - **11 Octobre : Congé de l'Action de Grâce**
 - **18 Octobre** : Les fondements de l'économie institutionnelle étatsunienne.
 - *Thorstein Veblen* : Perspective institutionnaliste évolutionniste psychologisante, dynamique pulsionnelle et transformation des institutions.
 - *John R. Commons* : Perspective évolutionniste volitionnelle, transactions et dynamique des institutions.
 - *Lecture commentée 3* :
 - Ross E. Mitchell : *Thorstein Veblen: Pionner in Environmental Sociology*
 - Thème de discussion : Veblen et Common placent l'institution au cœur de leurs analyses. Ils le font en mobilisant au moins la philosophie pragmatiste, l'évolutionnisme, le psychologisme et l'approche transactionnelle. Les deux auteurs combinent des paradigmes relevant de champs disciplinaires souvent considérés incompatibles. Eu égard aux grands enjeux que sont les injustices sociales et environnementales, en quoi :
 - cette approche éclectique est-elle appropriée pour comprendre la place et le rôle de l'économie dans nos sociétés?
 - votre propre analyse sociologique s'inspire-t-elle ou non d'une posture éclectique ?
 - **Remise du premier travail.**

-
- **25 Octobre : Semaine de relâche**
 - **1^{er} Novembre : L'idée de régulation & Théorie§ de la régulation.**
 - *Pascal Cuvelier* : éléments classiques de synthèse sur la théorie de la régulation.
 - *Benoit Lévesque & Paul R. Bélanger ; Jean-Marc Fontan ; Corine Gendron* : compléments québécois
 - *Lecture commentée 4* :
 - Mathieu Montalban : *Les rapports science et capitalisme dans la théorie de la régulation. Éléments d'un programme de recherche*
 - Thème de discussion : La proposition analytique régulatrice :
 - Pertinence et légitimité actuelles de ce paradigme institutionnaliste ?
 - Quelle place pour l'information et les connaissances dans la régulation sociétale ?
 - **8 Novembre : L'école des conventions et l'économie des grandeurs.**
 - *Luc Boltanski* : l'école des conventions, économie des grandeurs, nouvel esprit du capitalisme (avec Ève Chiapello) et mort de la critique, présentation synthèse.
 - *Lecture commentée 5* :
 - Luc Boltanski et Arnaud Esquerre : *Enrichissement, une critique de la marchandise.*
 - Thème de discussion : En quoi l'économie des grandeurs et l'école des conventions permet un dépassement de l'œuvre de Weber ? Observe-t-on une dilution de la critique sociale ? Que nous apporte l'analyse de l'enrichissement par rapport à l'esprit du capitalisme ?
 - **15 Novembre :**
 - *Viviana Zelizer* : culture et économie, l'exemple de l'économie du care.
 - *Lecture commentée 6* :
 - Sylvain Bordiec : *La fabrique des biens philanthropiques. La seconde vie des produits alimentaires dans un territoire rural*
 - Thème de discussion : l'enjeu des représentations culturelles dans la construction du social et plus spécifiquement des marchés.
 - **22 Novembre : Développementisme en contexte de mondialisation.**
 - *Serge Latouche* : en finir avec le développement !
 - *Lecture commentée 7A et 7B* :
 - Arturo Escobar : 7A- *Adieu au développement* & 7B- *Pour une écologie décoloniale*
 - Thème de discussion : Pourquoi et comment repenser le développement ?
-

-
- **29 Novembre** : Financiarisation solidaire – constats et perspectives.
 - *Ben Fine* : la financiarisation libérale en perspective.
 - *Lecture commentée 8* :
 - Michel Lelart : *De la finance éthique à l'éthique de la finance*.
 - Thème de discussion : Une financiarisation sociale est-elle souhaitable ? Possible ? Si oui, à quelles conditions ?
 - **6 Décembre** : La question écologique est-elle soluble dans l'économie moderne ?
 - *Claudette Lafaye* et *Laurent Thévenot*, pour une « cité écologique », analyse critique de la voie écologique.
 - *Lecture commentée 9* :
 - Elisabetta Cangelosi : *Une perspective de genre pour les biens communs*
 - Thème de discussion : Comment préparer/penser, en fonction de la diversité des injustices à éradiquer, un avenir socialement écologique ?
 - Temps de 20 à 30 minutes réservé pour l'évaluation de l'enseignement.
 - **13 et 20 Décembre** : Présentations étudiantes.
 - Remise du travail final : semaine du 20 décembre 2021.

Formule pédagogique

Chaque période de cours sera divisée en deux temps. Le premier temps sera consacré à une présentation synthèse théorique sur le thème du cours. En complément de ce premier temps, une recension commentée d'un texte pourra être prise en charge par un·e étudiant·e. Le deuxième temps correspondra ou permettra une période d'échanges sur la matière du cours et le ou les thèmes de discussion. Les textes et hyperliens, sauf exception, sont disponibles sur la plateforme Moodle dédiée au cours.

Évaluation

1. Participation active aux échanges à chaque cours et présentation d'un texte : un total de 15 % des points sera accordé à la participation et à la lecture commentée d'un texte.
2. Plan du travail de fin de session. Il sera à remettre au cours 6, le **18 octobre**, pour 20 % de la note finale. La proposition de travail devra être approuvée préalablement. Le projet de travail prendra la forme d'un document de 5 à 8 pages rédigé en style respectant l'écriture inclusive, dont :
 - Page couverture.
 - Présentation du sujet travaillé – éléments de problématique, méthodologie, plan du travail (2 à 3 pages).
 - Table des matières provisoire du travail final (1 page).
 - Bibliographie commentée : de 5 à 10 lignes par référence (article, livre, extrait d'entrevue, document vidéo, page web) pour 10 à 15 références (2 à 3 pages).
 - Document Word à déposer sur la plateforme Moodle.

-
3. Présentation orale du travail final – au cours 14 ou 15 (**13 et 20 décembre**) – pour 25 % de la note finale, temps disponible de 20 à 30 minutes (exposé + période d'échanges).
 4. Présentation écrite du travail de session, à remettre dans la semaine du cours 15, **entre le 20 et le 23 décembre**, pour 40 % de la note finale.
 - Le travail est individuel : d'une longueur de 20 à 25 pages dactylographiées, interligne 1.5 (Garamond) et normes usuelles de présentation et de rigueur scientifique¹.
 - Le travail peut porter sur un objet ou une question traitée sous l'angle de la sociologie économique.
 - Le travail peut être en lien avec votre projet de mémoire de maîtrise ou de thèse de doctorat.
 - Document Word à déposer sur la plateforme Moodle.

Précisions au sujet de l'entente d'évaluation à l'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant·e et les étudiant·e·s du cours à la deuxième séance du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

- le nombre et les échéances des évaluations;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours.

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant :

- Pour les cycles supérieurs : Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4.
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

¹ Voir : https://doctorat-education.uqam.ca/upload/files/guide_de_presentation_des_memoires_et_theses_version_1.1.pdf.

Bibliographie de base


- Beckert, J. et M. Zafirovski (edit.) (2011). *International Encyclopedia of Economic Sociology*, London, Routledge.
- Cusin, F. et D. Benamouzig (2004). *Économie et sociologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Dobin, F., (2004). *The New Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press.
- Granovetter, M. (2021). *Société et économie*, Paris, Seuil.
- Granovetter, M. et R. Swedberg (ed.) (1992). *The sociology of economic life*, Boulder, Westview Press.
- Lévesque B., Bourque G. et E. Forgues (2001), *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer. Armand Colin (Cursus).
- De Raymond, A.B. et P.M. Chauvin (2014). *Sociologie économique, histoire et courants contemporains*, Paris, Armand Colin.
- Smelser, N. et R. Swedberg (ed.) (1995 & 2005). *The Handbook of Economic Sociology*, New York, Russell Sage Foundations.
- Steiner, P. (1999, 2005). *La sociologie économique*, Paris, coll. Repères, La Découverte.
- Steiner, P. et F. Vatin, (2009). *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF.
- Trigilia, C. (2002 [1998]). *Sociologie économique*, Paris, Armand Colin.

Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

Autodéclaration Covid-19

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Gk7LEtpCHEmQ4Xp611NQb0-SQoL3EWJBmhqheGOB1B1UNkICUlhGNVZCRFQ3UTI5SFBZTIQ4U0JXQy4u>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

UQAM | **Faculté des sciences humaines**

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca